

---

**Demande de Proposition (DDP)  
# 9F064-18-0191**

Pour le besoin

**Cours techniques spatiaux**

**MODIFICATION 2**

**Critères d'évaluation Technique et Pointages :  
Des modifications mineures ont été apportées pour mieux évaluer les propositions.**



**6 novembre 2018**

## Critères d'évaluation Technique et Pointages

Critères d'évaluation Technique et Pointages	
	Points
<b>1. Expérience passée et capacité de l'équipe</b>	<b>70 (max)</b>
CE1. Expérience du fournisseur de cours	30
CE2. Expérience de l'instructeur en enseignement dans la matière du cours	30
CE3. Nouveauté du matériel didactique de la matière du cours	10
<b>2. Plan de cours, outils éducatifs et méthode utilisée</b>	<b>30 (max)</b>
CC1. Plan de Cours	15
CC1. Outils Didactiques et Méthodologie	15
<b>3. Atout Linguistique – CL1</b>	<b>5 (max)</b>
<b>Note globale technique maximale</b>	<b>105</b>
<b>Note globale technique minimalement requise</b>	<b>70</b>

1. Pour chaque membre de l'équipe proposé, le soumissionnaire doit inclure dans sa proposition un résumé décrivant leur expérience. Le résumé doit être à jour et soumis dans une annexe. Les références à l'expérience d'enseignement pour chaque cours sous les Critères Expérience passée et capacité de l'équipe (CE) doit être explicitement cité dans chaque résumé. Le soumissionnaire doit inclure un décompte des heures d'enseignement en classe pour chaque cours par instructeur. Le soumissionnaire doit inclure un décompte des références à jour utilisés comme matériel didactique pour chaque cours.
  
2. Le soumissionnaire doit fournir un tableau listant tous les matières de chaque cours cités sous les Critères Plan de cours, outils éducatifs et méthode utilisée (CC), incluant le nom et les coordonnées de la personne contact pour chaque cours. Le soumissionnaire doit inclure un décompte des objectifs spécifiques pour chaque cours ainsi qu'un décompte des outils d'enseignement et méthodologie pour la livraison de chaque cours.
  
3. Le soumissionnaire doit fournir une référence à un ancien client d'un cours déjà livré ainsi qu'une permission de le contacter. Cette référence doit inclure:
  - a. Le nom et la description de l'entreprise cliente;
  - b. Le nom, le numéro de téléphone et l'adresse courriel de la personne de l'entreprise ayant suivi le cours.
  
4. Les soumissions recevables seront évaluées pour les Cours Techniques en Spatial à fournir selon les critères détaillés dans les tableaux 1, 2 et 3 qui suivent.

**TABLEAU 1 – Critères d'évaluation de l'expérience et la capacité de l'équipe (CE)** – Ces critères évaluent la capacité technique, les qualifications-clés et l'expérience du fournisseur de cours (CE1), des instructeurs (CE2) et de la nouveauté du matériel didactique (CE3).

Critère	Description	Système de pointage	Pointage maximum	Résultat
CE1	Le fournisseur de cours doit décrire son profil. Le soumissionnaire doit fournir une référence à un ancien client d'un cours déjà livré ainsi qu'une permission de le contacter. Cette référence doit inclure: le nom et la description de l'entreprise cliente; le nom, le numéro de téléphone et l'adresse courriel de la personne de l'entreprise ayant suivi le cours.	La soumission DOIT détailler le nombre d'années d'expérience du point de vue technique et gestionnel de l'enseignement de cours dont la profondeur et la complexité sont équivalentes à celles requises par cette demande de soumission. Moins d'un (1) an : <b>0 points</b> Entre un (1) et deux (2) ans : <b>5 points</b> Entre trois (3) et quatre (4) ans : <b>10 points</b> Entre cinq (5) et sept (7) ans : <b>20 points</b> Plus de sept (7) ans : <b>30 points</b>	30 points max.	
CE2	Pour chaque instructeur, le soumissionnaire doit inclure dans sa proposition le décompte des heures d'enseignement en classe et inclure en annexe un résumé (Curriculum Vitae) à jour décrivant son expérience en enseignement.	La soumission DOIT détailler le nombre d'années d'expérience pertinentes en enseignement de ou des instructeurs proposés dans le domaine à enseigner, ainsi qu'un décompte du nombre d'heures d'enseignement pour chaque cours par enseignant.  Pas d'expérience : <b>0 points</b> Entre un (1) et quatre (4) ans : <b>5 points</b> Entre cinq (5) et neuf (9) ans : <b>20 points</b> Entre dix (10) et quatorze (14) ans : <b>25 points</b> Quinze (15) ans et plus : <b>30 points</b>  <b>Pour une proposition dont les cours sont donnés par plusieurs instructeurs, la moyenne pondérée du pointage de chaque enseignant sera calculée basée sur le nombre d'heure d'enseignement en classe par chaque enseignant.</b>	30 points max.	
CE3	La nouveauté du matériel didactique comme des livres, des chapitres, publications, des articles, des rapports et présentations, des certifications, etc., utilisés pour les cours, doit être démontrée.	Le soumissionnaire DOIT démontrer la nouveauté du matériel didactique basée sur le nombre de livres, chapitres, publications, articles, rapports et présentations, certifications, etc. Le décompte d'items de matériel didactique à jour doit être fourni pour chaque cours.  Moins de deux (2) items didactiques : <b>0 points</b> Entre deux (2) et quatre (4) items didactiques: <b>5 points</b> Cinq (5) items didactiques et plus : <b>10 points</b>  <b>Pour une proposition dont les cours ont un nombre d'items didactiques différents, la moyenne du pointage de chaque cours basée sur le nombre d'items didactiques sera calculée.</b>	10 points max.	

**TABLEAU 2 – Critères d'évaluation pour les Plans de cours et les Outils éducatifs (CC)** – Ces critères évaluent la méthodologie d'enseignement et en quelles mesures les plans de cours (CC1) et les outils éducatifs (CC2) rencontrent les objectifs spécifiques des cours. Les plans de cours seront évalués pour leur niveau de complétude, de crédibilité et d'efficacité. Le soumissionnaire doit fournir des plans de cours spécialisés complets (contenu et programme) et décrire quels sont les outils éducatifs et méthodologies seront employés (présentation Power Point, vidéo, exemples pratiques, exercices, matériels de démonstration physiques et informatiques).

Critère	Description	Système de pointage	Pointage maximum	Résultat
CC1	Les plans de cours doivent rencontrer les objectifs spécifiques tels que stipulés dans les sections 5.1.1, 5.1.2, et 5.1.3 de l'Énoncé de travail.	<p>Le soumissionnaire DOIT démontrer que les plans de cours rencontrent les objectifs spécifiques. Le décompte des objectifs rencontrés pour chaque cours est requis.</p> <p><b>0 point</b> pour rencontrer seulement un (1) des objectifs spécifiques.  <b>5 points</b> pour rencontrer seulement deux (2) des objectifs spécifiques.  <b>10 points</b> pour rencontrer seulement trois (3) des objectifs spécifiques.  <b>15 points</b> pour rencontrer seulement quatre (4) des objectifs spécifiques.</p> <p><b>Pour plusieurs cours ayant un nombre différent d'objectifs rencontrés, la moyenne du pointage pour chaque cours basée sur le nombre d'objectifs rencontrés sera calculée.</b></p>	15 points max.	
CC2	Outils éducatifs et méthodologies qui seront employés (présentation Power Point, vidéo, exemples pratiques, exercices, matériels de démonstration physiques et informatiques ou tout outils et méthodologies équivalents)	<p>Le soumissionnaire DOIT démontrer l'usage d'outils éducatifs et méthodologies assurant le succès des cours. Le décompte des outils éducatifs pour chaque cours est requis.</p> <p><b>0 point</b> si la proposition ne démontre l'usage d'aucun d'outil éducatif et d'aucune méthodologie.  <b>5 points</b> si la proposition démontre l'usage d'au moins deux (2) outils éducatifs et méthodologies.  <b>10 points</b> si la proposition démontre l'usage d'au moins trois (3) outils éducatifs et méthodologies.  <b>15 points</b> si la proposition démontre l'usage d'au moins quatre (4) outils éducatifs et méthodologies.</p> <p><b>Pour plusieurs cours ayant un nombre différent d'outils éducatifs et méthodologies, la moyenne du pointage pour chaque cours basée sur le nombre d'outils et méthodologies sera calculée.</b></p>	15 points max.	

<b>TABLEAU 3 – Critère sur l’atout linguistique (CL)</b> - Conformément à la politique sur les langues officielles du Canada, sera considéré un atout si le cours est prononcé oralement dans une langue officielle (anglais ou français) et les notes d'accompagnement fournies dans l'autre langue officielle (français ou anglais).				
<b>Critère</b>	<b>Description</b>	<b>Système de pointage</b>	<b>Pointage maximum</b>	<b>Résultat</b>
CL1	Le cours est prononcé oralement dans une langue officielle (anglais ou français) et les notes d'accompagnement fournies dans l'autre langue officielle (français ou anglais).	<p><b>0 points</b> si les cours sont livrés entièrement dans une seule des langues officielle.</p> <p><b>5 points</b> si les cours sont prononcés oralement dans une langue officielle (anglais ou français) et les notes d'accompagnement fournies dans l'autre langue officielle.</p> <p><b>Pour plusieurs cours ayant un pointage différent selon ce critère linguistique, la moyenne du pointage pour chaque cours basée sur ce critère sera calculée.</b></p>	5 points max.	